



Thinking Africa

RÉINVENTER LE LEADERSHIP AFRICAIN

L'AGENDA DE L'UA AU G20

Said Abass AHAMED
Hajar CHTIOUI

► Idées majeures

-
- L'intégration de l'Afrique au G20 doit s'accompagner de résultats concrets et palpables pour les populations africaines. Cela doit en outre, améliorer un multilatéralisme en crise.
 - L'architecture financière internationale actuelle rend l'accès aux financements pour le développement du sud global beaucoup plus onéreux. Inique ce système exige une réforme faute de quoi il disparaîtra.
 - Lors de l'assemblée générale de l'OMS, un hiatus entre l'occident et le sud global s'est cristallisé autour des réformes du système de santé mondiale, de l'accès aux brevets ... Le G20 devrait arbitrer en faveur d'une plus grande équité.
 - Face aux grandes pandémies les pays du Sud sont démunis pour des raisons de production des médicaments et surtout d'accès au brevets.
 - Il ne peut y avoir de transition énergétique globale sans prendre en considération l'impératif de respect de l'environnement dans les pays producteurs des minéraux stratégiques moteurs d'une économie nouvelle.
 - Ni le Président de la Commission, encore moins celui en exercice ne peuvent mieux défendre les intérêts du continent au G20. Un secrétariat Permanent composé de sherpa et d'experts doit avoir un mandat de 3 ans renouvelable pour avancer l'agenda Africain.
-

Thinking Africa a été créé en janvier 2013, dans le but de produire des connaissances au sujet de la paix transversale sur le continent africain et de les diffuser auprès des décideurs. C'est un think tank indépendant qui offre aux chercheurs, aux institutions, aux gouvernements, aux sociétés civiles et aux organisations des idées nouvelles.

NOTRE VISION

Un continent où les conflits meurtriers sont mieux compris, empêchés et résolus par les décideurs au niveau continentale, régionale et locale, permettent aux populations civiles dans les pays touchés de bénéficier de la paix, d'une sécurité et d'un développement à même de sortir le continent de sa situation actuelle. Nous pensons que produire des idées nouvelles, les communiquer et organiser du plaidoyer pour qu'elles soient mises en œuvre peut contribuer à notre vision panafricaine d'un continent pacifié et développé.

NOTRE MISSION

Thinking Africa a pour objectif d'élargir et d'approfondir les connaissances et la compréhension du continent africain en faisant entendre de nouvelles voix et en offrant une visibilité aux analyses innovantes et non-partisanes sur des enjeux globaux africains, en influençant les décisions des décideurs et des autres acteurs clés du continent. Nous produisons ainsi un savoir prospectif sur la paix transversale et ses enjeux en Afrique dans le but d'éclairer les décisions ou les stratégies, qu'elles soient publiques ou privées.

Notre mission n'est pas simplement de comprendre les fondements et origines de l'absence de paix ou des conflits mais de les prévenir, les maîtriser et les résoudre afin de contribuer à la construction d'un continent où les conflits meurtriers sont mieux compris, résolus et empêchés par les décideurs aux niveaux continental, régional et local.

La Web TV Thinking Africa rassemble les interviews que nous réalisons avec les plus grands intellectuels et experts du continent (Achille Mbembe, Souleymane Bachir Diagne, Aminata Dramane Traoré, Gilles Yabi, Mamadou Diouf) au sujet des enjeux africains et internationaux, dans le but créer une archive libre africaine. A travers des entretiens filmés, Thinking Africa s'attache à décrypter, valoriser, archiver et diffuser les idées produites par les Africains sur les enjeux contemporains de l'Afrique et du monde, et à l'attention du grand public.

En toute indépendance, nous faisons cela en fournissant une certaine expertise, en agissant sur le terrain des conflits et de manière préventive au sujet des menaces potentielles à la paix et en préconisant des solutions politiques efficaces.

THINKING AFRICA

Institut de recherche et d'Enseignement sur la paix
www.thinkingafrica.org - contact@thingafrica.org

AUTEURS

Saïd Abass Ahamed est titulaire d'un doctorat en sciences politique de l'Université Panthéon Sorbonne. Fondateur de Thinking Africa, il a été en 2023, Conseiller du Président Comorien dans l'exercice de la Présidence tournante de l'Union Africaine.

Médiateur international, il mené les initiatives de paix au Soudan en 2023. Il a participé au Dialogue Tchadien de Ndjamena et de Doha, ainsi qu'au Dialogue Gabonais pour le compte de la Francophonie.

En 2011, Saïd Abass Ahamed a fondé et dirige Thinking Africa www.Thinkingafrica.org un Think Tank panafricain de réflexion, sur les enjeux névralgiques du devenir africain. Ce réseau de recherche rassemblant plusieurs chercheurs et publie plusieurs notes d'analyses de recherche sur l'Afrique, ainsi qu'une web TV de plus 200 vidéos... Cela constitue une gigantesque encyclopédie sur l'Afrique en ligne.

Hajar Chtioui est étudiante en deuxième année du double master en études africaines et études du développement, International Master of African Studies, à l'Université de Bordeaux Montaigne et de Universität Bayreuth.

THINKING AFRICA

Institut de recherche et d'Enseignement sur la paix
www.thinkingafrica.org - contact@thingafrica.org

Résumé

Cette note d'analyse vise à établir un programme pour l'Union Africaine lors de sa première participation au prochain sommet du G20 et mettant en lumière les priorités suivantes. Tout d'abord l'Afrique doit devenir un leader dans l'initiative du G20 et participer activement aux discussions relatives à l'économie mondiale. La reconstruction de l'architecture financière internationale est essentielle pour faire face aux nouveaux problèmes mondiaux et mobiliser les ressources nécessaires pour changer positivement la situation. Il est nécessaire d'offrir un meilleur accès aux crédits et des solutions plus équitables pour réduire la dette, et faciliter l'investissement dans les pays. La santé doit être également être au cœur de l'agenda social du G20. La crise Covid a mis en lumière l'inégal accès aux produits de santé et l'ampleur des pénuries de vaccins et de médicaments sur le continent (Tchiombiano, 2023). Plus globalement, l'Union Africaine doit s'inscrire dans une démarche de lutte contre les inégalités mondiales. Enfin, d'un point de vue environnemental, l'Union Africaine devra devenir le porte parole des pays dont les exploitations minières étrangères polluent l'environnement et exploitent des travailleurs. Il sera aussi question de répondre aux objectifs de développement durable. Tous ces sujets doivent être intégrés à l'agenda général du G20 qui doit s'approprier ce débat et apporter son soutien à l'Afrique et au globalement aux pays du sud.

Contexte

Dans un contexte où les défis mondiaux tels que les crises climatiques, sanitaires et sécuritaires nécessitent une action concertée, le renforcement du multilatéralisme est crucial. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a lui-même souligné que "renforcer le multilatéralisme est la seule voie vers un monde pacifique pour tous", appelant à une collaboration plus étroite entre les pays pour faire face aux défis mondiaux. L'adhésion de l'Union africaine (UA) au G20 va dans ce sens. La nécessité de collaboration entre les deux entités est d'autant plus pressante qu'elle est la clé pour obtenir des avancées significatives quant aux enjeux mondiaux. L'intégration de l'Union africaine (UA) est un événement qui marque une étape importante dans la reconnaissance de l'influence croissante de l'Afrique sur l'échiquier mondial, l'UA qui a longtemps réclamé une meilleure représentation dans les institutions internationales. Son intégration traduit une nouvelle dynamique de coopération offrant la possibilité de remodeler l'ordre mondial de manière plus équitable et inclusive. C'est grâce aux outils de collaboration que le Sud Global peut s'affirmer d'où la nécessité de soutenir l'agenda de l'UA au G20, non seulement par des déclarations, mais aussi par des actions concrètes qui reflètent un véritable partenariat et une volonté de progresser ensemble.

Problématiques

Comment s'assurer que les demandes de l'Union Africaine soit entendu à l'échelle mondiale ?
En quoi l'intégration de l'UA au G20 témoigne-t-elle d'un changement de paradigme qui permet d'obtenir des solutions plus justes et inclusives ?

Mots clefs :

G20, Union Africaine, Agenda 2063, coopération, lutte contre les inégalités, santé publique

Le 09 septembre 2023, la Présidence Comorienne de l'Union Africaine signait à New Dehli l'adhésion pleine et entière de l'Union Africaine au G20. Ce fut l'aboutissement d'un long combat facilité par l'implication du gouvernement Indien. Fondée en 1999 pour répondre aux multiples crises économiques mondiales, le G20 a au fil du temps élargi son agenda pour intégrer des enjeux sociales et politiques plus larges tel que la santé, notamment avec l'approche « One Health » qui visent à intégrer la santé de l'homme, des animaux et de l'environnement pour mieux prévenir les pandémies. Cette note de recherche présente une réflexion sur les enjeux qui seront être portés par l'Afrique au sein du G20 en 2024. Le Brésil de Lula préside pour cette année le G20. De son côté, la Mauritanie qui a succédé aux Comores semble mettre le G20 au cœur de son agenda. Comment alors s'assurer que le Brésil, ce fidèle et solide allié du continent mette l'Agenda de l'Afrique dans la grande réunion du G20. Trois problèmes nous semblent urgent :

Tout d'abord la réforme de l'Architecture financière mondiale demeure centrale pour réparer une injustice historique (I), ensuite les enjeux liés à la lutte contre les inégalités mondiales (II), et enfin la question des énergies propres dont les matières premières provient de l'Afrique et cela doit imposer que le continent se fasse entendre (III)

I. De l'urgence de réformer l'Architecture financière internationale

D'après le FMI (2021)¹, l'Afrique aurait besoin de près de 300 milliards de dollars pour couvrir ses besoins en investissement dans les infrastructures, dans la santé... Il est question aujourd'hui d'une réforme de l'architecture financière internationale, afin de permettre aux états à faible revenu de d'obtenir un meilleur accès au crédit et plus de liquidité. Il sera aussi question de la dette de la nécessité de la convertir en crédits santé, éducation, et infrastructures.

Augmenter les droits de tirages spéciaux (DTS) des pays africains et autres pays en développement

La distribution de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) par le FMI à ses 190 pays membres est proportionnelle à leurs contributions respectives à l'organisation et à leur position économique globale: les pays riches reçoivent davantage de DTS, tandis que les pays pauvres en reçoivent moins. Ainsi, les pays africains sont ceux qui reçoivent la part la plus faible de DTS. Le continent est de ce fait confronté à des problèmes de dette et de liquidité, qui pourraient être résolus s'il disposait d'un volume plus important de DTS échangeables contre des euros ou des dollars, ce qui serait bénéfique pour stimuler les économies africaines et soutenir les populations. Après une injection historique de 650 milliards de dollars de DTS en 2021 par le FMI pour palier à la crise COVID-19², l'ensemble du continent africain, composé de 54 pays et de 1,3 milliard d'habitants, n'a reçu qu'environ 33 milliards de dollars, soit 5 % (Policy Center for the New South, 2023).

¹ FMI, & Georgieva, K. (2021, May 18). Financement des économies africaines : observations de la directrice générale en séance plénière. Sommet•Sur•Le•Financement•Des•Économies•Africaines,•Paris. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2021/05/18/sp051821-remarks-at-financing-african-economies-conference>

² FMI. (2021, August 23). La Directrice générale du FMI annonce que l'allocation de DTS d'un montant de 650 milliards de dollars prend effet [Press•release]. IMF. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2021/08/23/pr21248-imf-managing-director-announces-the-us-650-billion-sdr-allocation-comes-into-effect>

L'évolution de l'architecture financière internationale doit donc s'accompagner d'un changement de la structure de gouvernance pour prendre en compte tout le potentiel économique et démographique de l'Afrique. Une solution proposée par la France serait que les pays riches allouent une partie de leur DTS aux pays africains, le problème étant que ces pays devront répondre à des conditionnalités : redistribution des DTS sous conditions de transparence et de responsabilité, suivi des règles et principes économiques des grandes puissances pour bénéficier d'une part de leur droit (Lahrichi, 2021).

Réformer la fiscalité mondiale

La structure actuelle a des limites en ce qui concerne sa capacité à faire face aux nouvelles problématiques, aux enjeux mondiaux (crises sanitaires, climatiques, humanitaires, politiques, sociales) et à mobiliser les ressources nécessaires pour modifier positivement la situation. C'est pourquoi il faut la réformer. Une réforme de l'architecture financière devrait également proposer des solutions plus équitables pour réduire la dette, facilitant ainsi l'investissement des pays à revenu limité dans leur propre population plutôt que de consacrer une part significative de leurs revenus fiscaux à la dette. De cette manière, on pourrait diminuer les disparités entre les pays riches et les pays pauvres, en garantissant une répartition plus juste des ressources financières mondiales.

D'après les derniers chiffres de l'Institut International de la Finance, en 2023, la dette publique mondiale a atteint 313 000 milliards de dollars, la situation étant particulièrement alarmante dans les pays en développement (De Rosario, 2024). Alors que dans 25 pays en développement plus d'un cinquième des recettes fiscales a été dépensé pour rembourser la dette extérieure, de nombreux pays ont été contraints de dépenser davantage en paiements d'intérêts qu'en investissements dans les secteurs de la santé ou de l'éducation à cause des coûts d'emprunt très élevés. (ONU, 2024). Déjà en 2020, les pays surendettés avaient consacré une part quatre fois supérieure au remboursement la dette qu'à l'investissement dans la santé (ONUSIDA, 2022 : 247). Les graves crises que connaissent ce secteur dans les pays en développement en sont les conséquences directes.

Pour répondre à cette situation, deux solutions pourraient être envisagées : convertir le remboursement de la dette en crédit pour la santé, l'éducation, ou les infrastructures ce qui nécessiterait de restructurer la dette existante ; ou convaincre les bailleurs de transformer le remboursement de la dette en financement consacrés au remboursement de la dette. Ainsi ces mesures pourraient contribuer à faire du remboursement de la dette une occasion de financement pour des projets qui favorisent la croissance économique et le développement durable à long terme.

L'Afrique doit devenir l'une des voix leader de l'Initiative de Suspension de Service de Dette du G20, participer activement aux discussions liées à la dette et proposer des nouveaux mécanismes pour aider les pays à faible et moyen revenus surendettés³. Il est aussi important pour l'Afrique de participer aux travaux du G20 sur le commerce et l'investissement afin d'améliorer sa cote de crédit et ainsi pouvoir emprunter à des meilleurs taux.

³ Pour le prochain sommet du G20, des nombreux Groupes de travail ont été mise en place. Les travaux préparatoires ont débuté. Il semble que l'Afrique n'est pas présente à tout les groupes préparatoires.

Pour réformer la fiscalité mondiale, de nouveaux mécanismes inclusifs et durables de financement devront être mis en place. A l'échelle macroéconomique, il est nécessaire d'opter pour une politique de convergence. A cet effet, la Commission de l'Union Africaine a présenté le projet révisé de Statut de l'Institut Monétaire Africain (IMA) lors du 6ème Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification et l'intégration Économique (Union Africaine, 2024). Actuellement le Statut de IMA n'a pas obtenu de consensus. En ce qui concerne la restructuration du système financier mondial, l'UA peut compter sur le soutien des Nations Unies qui ont adopté fin 2023 une résolution sur la coopération internationale en matière de fiscalité, résolution soutenue par le G77 (Union Africaine, 2024).

Les agences de notation posent elles aussi un problème quant au développement économique de l'Afrique. En effet, elles jouent un rôle crucial dans les marchés financiers en évaluant le risque de crédits des emprunteurs et des émetteurs et donc influencent le coût d'accès au crédit. Ce sont leurs décisions qui influencent les investissements dans un pays. Par ailleurs, il est difficile de noter un pays sans prendre ne compte les implications politiques et géopolitiques ce qui peut parfois entraver une évaluation objective. A l'heure actuelle, beaucoup de pays africains possèdent une mauvaise note et donc ont accès à des crédits plus coûteux.

Promouvoir l'entrepreneuriat, le développement et les investissements dans le secteur privé

Le secteur privé joue un rôle essentiel dans le développement économique africain. Au cours de la dernière décennie, il a été largement reconnu comme un acteur clé de développement, un des moteurs de la croissance économique et de la création d'emplois sur le continent (Banque Africaine de Développement, 2010) . D'après un rapport Banque Africaine de Développement, si les économies africaines ont affiché des taux de croissance soutenus ces dernières années, c'est à cause du dynamisme et du rôle crucial du secteur privé. De plus les bailleurs de fonds collaborent de plus en plus avec le secteur privé pour promouvoir le développement en s'engageant dans des domaines tels que le développement des entreprises, l'aide au commerce, la réforme du secteur financier, et l'amélioration du climat d'investissement. L'entrepreneuriat étant un élément clé pour la croissance économique qui peut servir de levier de développement, il s'agira de convaincre les gouvernements, les décideurs et organisations internationales d'investir dans l'entrepreneuriat. Les gouvernements devront faire un effort sur deux plans: sur le plan national, créer un environnement favorable aux entreprises et leur faciliter l'accès au financement ; sur le plan international, améliorer l'écosystème économique et vulgariser leur code d'investissement pour attirer les investisseurs. Cependant il est important de noter que la pénétration des marchés africains ne peut se réaliser que si les investisseurs en connaissent les codes et les populations cibles.

Diversifier les exportations

La diversification des exportations africaines est un enjeu crucial pour la croissance économique durable et la réduction de la dépendance aux produits de base. L'Afrique est l'une des régions du monde les moins diversifiées en matière d'exportations. D'après le rapport de l'ONU sur le développement économique en Afrique (2022), les produits de base représentent plus de 60 % des

exportations totales de marchandises dans 45 des 54 pays africains, ce qui les rend très vulnérables aux chocs induits par l'évolution des prix mondiaux et fragilise les perspectives de croissance et de développement inclusifs du continent. Lorsque les prix des produits de base chutent, les recettes d'exportation diminuent, entraînant une hausse du chômage et de la pauvreté. La diversification permet de réduire cette vulnérabilité et d'assurer une stabilité macroéconomique. Les pays africains doivent parvenir à se diversifier économiquement en stimulant par exemple leurs exportations de services à forte valeur ajoutée. Les gouvernements doivent mettre en œuvre des politiques favorables à la diversification, telles que des incitations fiscales, des réformes réglementaires et des programmes de formation pour les entrepreneurs.

II. Lutte contre les inégalités mondiales

La santé doit être au cœur de l'agenda social de l'Union Africaine au G20. La crise Covid a mis en lumière l'inégal accès aux produits de santé et l'ampleur des pénuries de vaccins et de médicaments sur le continent, produits de santé qui sont en grande majorité développés, produits et brevetés dans les pays occidentaux, avec un accès protégé au nom des accords de propriété intellectuelle. En cas de crise sanitaire, la levée des brevets pourrait permettre une production locale et accélérée des vaccins en Afrique, ce qui est crucial pour lutter contre les pandémies et préparer le continent à de futures crises sanitaires. L'Union devra rejoindre l'Inde et l'Afrique du Sud pour défendre ces positions en matière de d'accès au soin et à la santé dans le but de répondre à l'objectif de développement durable n°3 pour l'amélioration de la santé mondiale. Ce thème de la santé s'inscrit dans la grande thématique de lutte contre les inégalités mondiales dont il doit être une priorité.

Les brevets

L'épidémie de VIH/SIDA a été l'occasion de changer la donne en matière de brevets pharmaceutiques, dans les années 1990, alors que les pays africains, pourtant très affectés (le continent africain représente les deux tiers de l'épidémie mondiale (Temah, 2009) n'avaient pas accès aux antirétroviraux, en raison de leur coût trop élevé. Dans ce contexte, Nelson Mandela, alors président de l'Afrique du Sud, pays où la prévalence était particulièrement élevée, prit l'initiative d'acquérir des versions génériques, donc moins chères, des antirétroviraux, entraînant des poursuites de la part des compagnies pharmaceutiques pour violation des droits de brevet (Paquin, 2022). Le Procès de Prétoria a été l'occasion de défendre l'accès à des génériques pour des raisons de santé publique, le principe de la flexibilité des accords ADPIC (Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce) et la possibilité pour des entreprises locales de produire des versions génériques, améliorant ainsi l'accès aux traitements médicaux essentiels dans les pays à faible revenu. Ce débat porte également sur l'accessibilité des traitements pour d'autres maladies qui affectent des millions de personnes, comme l'hépatite C, le diabète, le cancer, ou certaines maladies cardiovasculaires.

Plus récemment, l'Inde et l'Afrique du Sud, appuyées par plusieurs pays à revenu intermédiaire, ont soumis à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) une demande de levée des brevets sur les vaccins et le matériel sanitaire indispensables à la lutte contre la COVID-19. Par la suite, une proposition évisée a été soumise en mai 2021. L'appel de nombreux pays à rendre les vaccins et

le matériel sanitaire accessibles, abordables et accessibles à tous, dans le but de faire des vaccins un bien public mondial, repose sur l'idée de couverture santé universelle. Mais cette proposition a été refusée par les pays riches, tels que le Royaume-Uni, les États-Unis, la Suisse et les pays européens, en vertu de l'Accord sur les ADPIC. Dans le domaine pharmaceutique, une découverte et un développement d'un médicament sont brevetés par l'entreprise pour éviter que quelqu'un d'autre ne puisse le produire. Cela lui donne la possibilité de réguler les prix et la production, ce qui peut entraîner des tarifs élevés et des médicaments inaccessibles aux personnes les plus défavorisées.

En septembre 2021, près de 4 % des Africains éligibles avaient reçu un schéma vaccinal complet contre le coronavirus⁴. Tandis que 60 % des habitants des Seychelles et Maurice avaient été entièrement vaccinés. La cause principale réside dans le fait que les vaccins sont difficilement accessibles et que leur production en Afrique est entravée par les droits de propriété intellectuelle. A l'avenir, il est essentiel d'établir une entente internationale, impliquant l'industrie et lui imposant le respect du principe de responsabilité sociale, afin de garantir un accès rapide et équitable aux vaccins et aux médicaments en période de pandémie. Il est essentiel d'avoir une réponse mondiale, car il est impossible de mettre un terme à une crise sanitaire si seuls quelques pays disposent du remède et s'occupent de leurs populations.

D'autres enjeux de santé seront importants à mettre à l'agenda, notamment la question de l'insécurité alimentaire qui touche une grande partie des pays africains. L'Afrique devra ensuite apporter et montrer son soutien à la présidence brésilienne du G20, dans son projet de création d'une alliance mondiale contre la Faim et la Pauvreté⁵. D'après un rapport de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture, en 2023, le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire a augmenté de 122 millions depuis le début de la COVID-19.

Plus globalement, les mesures qui doivent être prise par l'Union Africaine en termes de lutte contre les inégalités s'inscrivent dans celles établies par l'Agenda 2063. Conçu par l'Union en 2013, il vise à exploiter le potentiel du continent et à améliorer la qualité de vie de tous les Africains. L'Agenda met l'accent sur la croissance inclusive et le développement durable, en s'attaquant aux inégalités économiques et sociales. Il promeut une révolution de l'éducation et des compétences, en particulier dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, pour permettre aux citoyens de contribuer pleinement au développement du continent. La santé et la nutrition sont également prioritaires, garantissant que les citoyens sont en bonne santé et bien nourris, ce qui est essentiel pour réduire les inégalités et favoriser une croissance économique durable. L'Agenda 2063 aspire également à une Afrique intégrée et unie, avec une bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'état de droit, ainsi qu'une Afrique vivant dans la paix et la sécurité. Ces aspirations sont fondamentales pour réduire les inégalités et créer une société plus équitable.

4 D'après la division africaine de l'OMS, en 2021, 60 millions de personnes sont complètement vaccinées, soit un peu plus de 4 % de la population africaine. *Afrique : seuls 15 pays ont atteint l'objectif de 10% de vaccination contre la Covid-19 (OMS)*. (2021, September 30). ⁵10ONU Info. <https://news.un.org/fr/story/2021/09/1105222> *Task Force for a Global Alliance against Hunger and Poverty*. (n.d.). <https://www.g20.org/en/tracks/shepa-track/hunger-and-poverty>

5 *Task Force for a Global Alliance against Hunger and Poverty*. (n.d.). <https://www.g20.org/en/tracks/shepa-track/hunger-and-poverty>

A Genève se déroule actuellement les négociations préparatoires à la Conférence de l’OMS sur la santé qui débutera le 27 mai. L’objectif des négociations est de parvenir à un texte prêt à adopter par l’assemblée annuelle des Etats membres de l’OMS. Or pour le moment le texte bute sur quatre points:

- Les questions de transfert de technologie et de propriété intellectuelle. Certains pays occidentaux refusent le principe de transfert des technologies.
- Les pays développés imposent le principe « One Health », cela signifie que le système de santé doit être intégré au niveau humain, environnement et animal.
- Accès aux pathogènes et partage des bénéfices sur les vaccins découverts à partir de pathogènes originaires d’Afrique.
- Ce nouveau traité impose des multiples obligations pour les pays africains, en conséquence les représentants du continent exigent de l’Occident des moyens supplémentaires que les pays du Nord refusent. Sur ce traité précis le G20 doit soutenir la position africaine pour l’équité et la justice, les pandémies ignorent les frontières.

III. Protéger l’environnement et promouvoir des énergies propres

D’un point de vue environnemental, l’Union Africaine doit parvenir à faire entendre la voix des pays où les firmes étrangères exploitent les ressources naturelles, détruisent la faune et la flore locale et souvent ne respectent pas les droits des travailleurs. L’appartenance de l’UA au G20, doit permettre de soutenir les pays africains afin de parvenir à atteindre les objectifs du développement durable tels que défini par l’ONU et la vision 2063 de l’UA.

Transition énergétique

La République démocratique du Congo (RDC) et Madagascar fournissent environ 70 % du cobalt mondial – utilisé dans les batteries des téléphones portables et des voitures électriques⁶. Les réserves mondiales de lithium sont parmi les plus importantes dans des pays tels que le Mali, le Zimbabwe et la Namibie. Ces pays ne devraient pas subir la « malédiction des ressources naturelles » et s’enfoncer dans la pauvreté et l’inégalité. Une initiative forte sur la gouvernance des ressources naturelles appuyée par l’Union Africaine dans le G20, devraient permettre de redéfinir une nouvelle approche plus transparente et surtout de transformation locale avec à la clef la création de chaîne de valeur locale.

Il est crucial pour leur développement qu’ils puissent profiter de la valeur ajoutée des ressources naturelles et négocier des contrats gagnant-gagnant avec le secteur privé, combattre la corruption interne et externe afin de favoriser une transformation sociale et économique durable grâce aux industries extractives. Ayant intégré la chaîne de valeur de l’industrie du diamant en investissant dans la taille et le polissage des diamants, le Botswana créant des emplois locaux, et devrait être une référence pour d’autres pays africains.

⁶ Chiffre fourni par l’Institut du Cobalt, dans leur rapport de 2022 publié en 2023

Cobalt Institut. (2023). Cobalt Market Report 2022. <https://www.cobaltinstitute.org/resource/cobalt-market-report-2022/>

D'après les données de l'Agence internationale de l'énergie, la demande en minéraux de transition tels que le lithium, le cobalt, le nickel et le graphite devrait quadrupler d'ici à 2040⁷, ce qui nécessiterait selon le cabinet de conseil en énergie Wood Mackenzie un investissement supplémentaires de 1,7 billions de dollars⁸ afin de répondre aux objectifs fixés par l'Accord de Paris pour réduire le réchauffement climatique. Pour la seule RDC, on estime que les industries extractives rapportent 6,1 milliard de dollars⁹ et emploient plus 40 000 enfants environ dans les mines de cobalt¹⁰.

Une transition globale et bénéfique à tous ne peut se faire au détriment de l'Afrique et encore moins sans elle. Il est donc impératif de négocier les conditions d'exploitation pour une meilleure gestion humaine, de meilleurs avantages pour les pays hôtes et une meilleure gestion des chantiers pour réduire l'impact environnemental négatif. A cet égard, l'Union Africaine doit renforcer le cadre réglementaire pour garantir une exploitation minière responsable en incluant des lois sur l'environnement, la fiscalité, les droits des travailleurs et la transparence dans les contrats miniers. Il faut aussi parvenir à impliquer les communautés locales dans le processus décisionnel et les bénéfices de l'exploitation minière, les projets miniers devant être conçus de manière à améliorer les conditions de vie des populations locales. L'Union doit parvenir à contraindre les entreprises minières occidentales à respecter les normes environnementales et réhabiliter les sites après l'exploitation. Il faut mettre fin sinon réduire à grande échelle la dégradation des terres, la pollution de l'eau et la destruction de la biodiversité.

Développement durable

L'Afrique s'est engagée à mettre en œuvre l'Agenda 2030 des Nations Unies, qui vise à éradiquer la pauvreté, promouvoir la prospérité et protéger la planète. Les 17 Objectifs de Développement Durables (ODD) guident les actions vers un développement durable et inclusif.

La transition vers les énergies renouvelables en Afrique est un enjeu crucial pour le développement durable du continent. En effet l'Afrique, dispose d'un potentiel inégalé en matière d'énergies renouvelables. Le soleil, le vent, l'eau et la biomasse offrent des opportunités pour une transition vers des sources d'énergie plus propres et durables. Partout sur le continent, les pays se préparent à la transition énergétique en mettant en œuvre des cadres politiques et législatifs qui tiennent compte de la crise énergétique et de la nécessité d'un approvisionnement énergétique renouvelable, décarboné et décentralisé qui réponde au changement climatique et aux engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Le potentiel inégalé du continent en énergies renouvelables donne à l'Afrique un avantage

6 Chiffre fournit par l'Institut du Cobalt, dans leur rapport de 2022 publié en 2023
Cobalt Institut. (2023). Cobalt Market Report 2022. <https://www.cobaltinstitute.org/resource/cobalt-market-report-2022/>

7 Kstimations faites par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
Boom des minéraux critiques : la transition énergétique mondiale est porteuse d'opportunités et de risques pour les pays en développement. (2024 avril 26) UNCTAD <https://unctad.org/fr/news/boom-des-mineraux-critiques-la-transition-energetique-mondiale-est-porteuse-doppo>
rtunites-et

8 Kettle, J. (2020, December 15). Faster decarbonisation and mining: a crisis of confidence or capital? Wood Mackenzie.
<https://www.woodmac.com/news/opinion/faster-decarbonisation-and-mining-a-crisis-of-confidence-or-capital/>

9 Secteur minier et pétrolier confondus, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives en RDC (IRIE-RDC) établit que le secteur extractif a généré des revenus de 6 172 872 371, 46 de dollars. *Essentiel rapport ITIE-RDC 2020-2021.* (2024, February 3). Itie RDC
<https://www.itierdc.net/publications/rapports-itie-rdc-2000/essentiel-rapport-itie-rdc-2020-2021/>

10 Chiffre basé sur les dernières estimations de l'UNICEF en 2014 Sinon, T. (2023, February 15). République Démocratique du Congo : Les petits forçats du Cobalt. Amnesty France
<https://www.amnesty.fr/actualites/republique-democratique-du-congo-enfants-cobalt-face-cachee-de-nos-batterie>

indéniable pour la transformation du secteur énergétique. Cependant, la fourniture électrique reste très en retard sur le continent. En 2018, moins de la moitié de la population avait accès à l'électricité et à peine 20 % de l'électricité produite en Afrique provenait de sources renouvelables (Agence Internationale pour les Énergies Renouvelables, 2020).

La transition énergétique doit viser à assurer un accès universel à l'électricité pour tous. Pour relever ces défis, l'Afrique a mis en place des initiatives telles que le Programme de transition énergétique africaine (AFREC). Ce programme vise à mobiliser les ressources et les potentiels énergétiques du continent, en plaçant l'énergie au sommet des agendas nationaux et régionaux. Avec ce genre de programme le continent peut trouver des investisseurs et avoir l'appui des organisations internationales pour accélérer la transition énergétique.

Il est impératif que la problématique des disparités climatiques soit inscrite à l'ordre du jour international. Cela inclut spécifiquement le financement d'un mécanisme de compensation pour les «pertes et dommages», une initiative dont les fondements ont été établis lors de la récente Conférence des Parties (COP 28) de Dubaï (Mouterde, 2023). Les nations africaines, qui subissent de plein fouet les effets du changement climatique, se doivent de revendiquer des compensations pour les catastrophes climatiques auxquelles il est difficile de s'adapter. Les pays ayant les plus forts taux d'émissions de gaz à effet de serre doivent assumer la responsabilité financière des destructions qu'ils ont causées par le passé et qu'ils continuent d'infliger à grande échelle. Ainsi sera établi le principe de justice climatique, où les pays contributeurs majeurs au réchauffement global contribuent également de manière significative à la réparation des dommages engendrés.

Conclusion

En février dernier, le président brésilien Lula fut l'invité d'honneur du sommet de l'Union Africaine, lors de la passation de pouvoir entre le dirigeant Comorien Azali Assoumani et le Président Mauritanien Mohamed EL Gazouani, qui préside l'Union Africaine pour l'année 2023. Il est beaucoup attendu de la Mauritanie. L'intégration de l'Union africaine au G20 doit donner des résultats tangibles. Le continent a eu beaucoup de promesse et cette fois les populations attendent des actes concrets. La participation de l'UA doit accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et contribuer à la réforme des institutions financières internationales. Son intégration doit aussi permettre de mettre la santé en haut de l'agenda et d'obtenir plus d'investissements dans le secteur agricole, afin de renforcer la sécurité alimentaire. Avoir plus d'investisseurs permettrait aussi d'améliorer la cote de crédit de l'Afrique. Aussi pour accroître les échanges et les flux financiers, l'UA devra trouver des soutiens au projet de création d'une zone de libre-échange continentale africaine. C'est dans cette direction que l'Afrique devra créer son programme de négociations au sein du G20. Par ailleurs, il serait souhaitable de mettre sur pied un Secrétariat Permanent dont la mission sera de suivre les actions dans les différents domaines de coopération entre l'UA et le G20 afin d'en évaluer l'impact sur le long terme et au besoin proposer des mesures rectificatives. Cette structure représentera alors l'UA lors de toutes les réunions techniques ou spécialisées pour défendre les positions et le point de vue de l'Afrique. Elle sera dirigée par une personne dotée d'une aura internationale et capable de défendre les positions africaines. Cette représentation pourrait prendre la forme d'un un sherpa pour un mandat de 2 ans accompagné de

plusieurs experts de différents domaines selon les rencontres. En effet, pour que les positions africaines soient maîtrisées, bien défendues et aient de l'impact, il faut que le mandat du représentant soit assez long, d'où la nécessité d'avoir une équipe permanente.

Références:

Afrique : seuls 15 pays ont atteint l'objectif de 10% de vaccination contre la Covid-19 (OMS). (2021, September 30). ONU Info. <https://news.un.org/fr/story/2021/09/1105222>

Agence Internationale pour les Energies Renouvelables. (2020). La transition vers les énergies renouvelables en Afrique: Renforcer l'accès, la résilience et la prospérité. In *irena.org*. https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2021/March/Renewable_Energy_Transition_Africa_2021_FR.pdf?la=en&hash=F718071FC26822A39554DE26CEAB37FAD6ABE2C9

Agenda 2063: The Africa We Want. | African Union. (n.d.). <https://au.int/en/agenda2063/overview>

Amnesty International. (2023, July 27). *Incidences de la dette publique sur le droit à la santé : études de cas en Afrique de l'Est et en Afrique australe.*

<https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2023/05/how-does-public-debt-affect-the-right-to-health-case-studies-in-east-and-southern-africa/>

Banque Africaine de Développement. (2010). Rapport sur le développement en Afrique 2011: Le secteur privé en tant que moteur du développement économique en Afrique In *AFDB* <https://www.afdb.org/fr/documents/document/african-development-report-2011-34554>

Boom des minéraux critiques: la transition énergétique mondiale est porteuse d'opportunités et de risques pour les pays en développement. 2024 April 26 UNCTAD

[https://unctad.org/fr/news/boom-des-mineraux-critiques-la-transition-energetique-mondiale-est-porteuse-dopportunités-et](https://unctad.org/fr/news/boom-des-mineraux-critiques-la-transition-energetique-mondiale-est-porteuse-dopportunités-et-de-risques-pour-les-pays-en-développement)

Cobalt Institut. (2023). *Cobalt Market Report 2022.*

<https://www.cobaltinstitute.org/resource/cobalt-market-report-2022/>

Do Rosario, J. (2024, February 21). Global debt hits new record high at \$313 trillion -IIF. *Reuters*. <https://www.reuters.com/business/global-debt-hits-new-record-high-313-trillion-iif-2024-02-21/>

Droits de tirages spéciaux (DTS). (2023, August 17). IMF.

<https://www.imf.org/fr/About/Factsheets/Sheets/2023/special-drawing-rights-sdr>

Essentiel rapport ITIE-RDC 2020-2021. (2024, February 3). Itie RDC.

<https://www.itierdc.net/publications/rapports-itie-rdc-2000/essentiel-rapport-itie-rdc-2020-2021/>

FAO, FIDA, OMS, PAM, & UNICEF. (2023). Résumé de L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023: Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain. In FAO. <https://doi.org/10.4060/cc6550fr>

FMI. (2021, August 23). *La Directrice générale du FMI annonce que l'allocation de DTS d'un montant de 650 milliards de dollars prend effet* [Press release]. IMF.

<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2021/08/23/pr21248-imf-managing-director-announces-the-us-650-billion-sdr-allocation-comes-into-effect>

FMI, & Georgieva, K. (2021, May 18). *Financement des économies africaines: observations de la directrice générale en séance plénière*. Sommet sur Sur Le Financement Des Économies Africaines, Paris.<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2021/05/18/sp051821-remarks-at-financing-african-economies-conference>

Forson, V. (2022, May 17). Droits de tirage spéciaux : Où en est la réallocation promise à l'Afrique? *Le Point*

https://www.lepoint.fr/afrique/droits-de-tirage-speciaux-ou-en-est-la-reallocation-promise-a-l-afrique-17-05-2022-2475916_3826.php

Kettle, J. (2020, December 15). *Faster decarbonisation and mining: a crisis of confidence or capital?* Wood Mackenzie.

<https://www.woodmac.com/news/opinion/faster-decarbonisation-and-mining-a-crisis-of-confidence-or-capital/>

Lahrichi, K. (2021, May 20). *DTS: La France et les dirigeants africains demandent 100 milliards de dollars pour la relance post-COVID de l'Afrique*. Global citizen

<https://www.globalcitizen.org/fr/content/sdrs-france-africa-leaders-summit-covid-recovery/>

Mouterde, P. (2023, December 1). Au premier jour de la COP28, la concrétisation du fonds « pertes et dommages »saluée comme une avancée importante. *Le Monde.fr*.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/11/30/au-premier-jour-de-la-cop28-la-concretisation-du-fonds-pertes-et-dommages-saluee-comme-une-avancee-importante_6203231_3244.html

ONU. (2022). Rapport 2022 sur le développement économique en Afrique: Repenser les fondements de la diversification des exportations en Afrique. In *UNCTAD* (F.22.II.D.31).

https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2022_fr.pdf

ONU. (2024, April 22). *Les dirigeants de l'ONU appellent à une réforme globale de l'architecture financière mondiale*. ONU Info. <https://news.un.org/fr/story/2024/04/1144841>

ONUSIDA. (2022). *Rapport mondial actualisé sur le sida 2022*.

<https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2022/in-danger-global-aids-update>

Paquin, S. (2022). La levée des brevets à l'OMC: du combat de Mandela contre le VIH/sida à celui contre la COVID-19. *Négociations*, n° 36(2), 29–47. <https://doi.org/10.3917/neg.036.0029>

Policy Center for the New South, & De Boissieu, C. (2023). *L'Afrique et les DTS* (Policy Brief-N°13/23).

<https://www.policycenter.ma/publications/lafrique-et-les-dts>

Programme de Développement des Nations Unies. (2019). *Le secteur privé, moteur clé de l'émergence de l'Afrique*. UNDP.

<https://www.undp.org/fr/afrika/communiqués/le-secteur-prive-moteur-cle-de-lemergence-de-lafrique>

Programme de transition énergétique africaine | AFREC. (n.d.).

<https://au-afrec.org/fr/programme-de-transition-energetique-africaine>

Simon, T. (2023, February 15). *République Démocratique du Congo: Les petits forçats du Cobalt*. Amnesty

<https://www.amnesty.fr/actualites/republique-democratique-du-congo-enfants-cobalt-face-cachee-de-nos-batterie>

Task Force for a Global Alliance against Hunger and Poverty. (n.d.).

<https://www.g20.org/en/tracks/sherpa-track/hunger-and-poverty>

Tchiombiano, S. (2023). Inéquité de l'accès aux produits de santé: vers une nouvelle éthique des relations internationales? In *Éthique vaccinale. Ce que nous a appris la crise sanitaire* (pp.207–221).

<https://www.cairn.info/ethique-vaccinale--9782749275918-page-207.htm&wt.src=pdf>

Temah, C. T. (2009). Les déterminants de l'épidémie du VIH/SIDA en Afrique subsaharienne. *Revue D'économie Du Développement*, Vol. 17(1), 73–106. <https://doi.org/10.3917/edd.231.0073>

Union Africaine. (2024). *REPORT OF THE PRC SUB-COMMITTEE OF THE WHOLE ON ECONOMIC AND TRADE MATTERS* (EX.CL/1465(XLIV)).

<https://archives.au.int/handle/123456789/10502>